



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

1 - Organisme qui passe le marché :

Commune de Champ-Saint-Père
7 rue de l'Hôtel de Ville
85540 LE CHAMP SAINT PÈRE
Tél. 02.51.40.93.24

2 - Mode de passation du marché :

Procédure adaptée conformément à l'article 2123-1 du Code de la Commande Publique

3 - Objet du marché :

Réfection des voiries au point à temps automatique

La date de début du marché est la notification.

4 - Dossier à retirer :

Téléchargement gratuit sur le site : <https://www.marches-securises.fr>

5 - Date limite de remise des offres :

Le 08/08/2024 à 12 heures

6 - Lieu de remise des offres :

Les dossiers devront être déposés via la plateforme <https://www.marches-securises.fr>

7 - Justificatifs à produire :

Voir le règlement de consultation

8 - Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix des prestations : 60 %
- Valeur technique : 40 %

9 - Délai de validité des offres :

90 jours

10 - Renseignements :

Toute demande d'information(s) complémentaire(s) devra être formulée par écrit (au plus tard 8 jours avant la date limite fixée pour la réception des offres) par l'intermédiaire de la plateforme : <https://www.marches-securises.fr>

11 - Date d'envoi à la publication :

Le 15/07/2024